

# ACTION URGENTE

## RUSSIE. UNE MILITANTE ENCOURT LA PRISON POUR DES DESSINS DU CORPS FÉMININ

Le procès de Ioulia Tsvetkova, artiste et militante originaire de Komsomolsk-sur-l'Amour, dans l'Extrême-Orient russe, devrait s'ouvrir bientôt. Elle encourt jusqu'à six ans de prison si elle est déclarée coupable des accusations absurdes de « production et diffusion de matériaux pornographiques » en raison de ses dessins du corps féminin. Ioulia Tsvetkova, prise sans relâche pour cible depuis mars 2019 parce qu'elle défend les droits des LGBTI et les droits des femmes à travers son art, a été placée en résidence surveillée du 22 novembre 2019 au 16 mars 2020 et fait toujours l'objet d'une interdiction de voyager.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

**Boris Viktorovich Kononenko**  
Prosecutor of Komsomolsk-on-Amur  
Krasnogvardeiskaya Street, 34  
Komsomolsk-on-Amur 681013  
Russie  
Courriel : kms@phk.hbr.ru

Monsieur le Procureur,

Je vous adresse ce courrier afin d'exprimer mon indignation concernant les poursuites engagées contre l'artiste et militante **Ioulia Tsvetkova**. Elle est inculpée de « production et diffusion de matériaux pornographiques » (Article 242, Paragraphe 3, Point B, du Code pénal russe) en raison de ses dessins du corps féminin. Je n'ignore pas que presque 10 mois après l'ouverture des poursuites pénales, son procès va bientôt débiter. Au cours de cette période, Ioulia Tsvetkova a été soumise à des perquisitions à son domicile et sur son lieu de travail, a passé près de quatre mois en résidence surveillée, a été privée d'accès à des soins médicaux et a été stigmatisée. Son seul « crime » ? Ses dessins artistiques et ses activités militantes en faveur des droits des femmes.

Ioulia Tsvetkova est prise sans relâche pour cible depuis le début de l'année 2019 pour son militantisme en faveur des droits des femmes et des LGBTI. Elle fait l'objet de plusieurs procédures administratives au titre de l'article 6.21 du Code des infractions administratives, pour « propagande pour les relations sexuelles non traditionnelles auprès des mineurs ». En décembre 2019, elle a été déclarée coupable et condamnée à une amende parce qu'elle gérait deux communautés en ligne sur les thèmes LGBTI, sur le réseau social russe VKontakte. Or, la mention « 18+ » figurait sur chacun des deux groupes, conformément à la législation russe. En juillet, elle a été reconnue coupable au titre du même article et condamnée à une amende pour avoir publié sur les réseaux sociaux un dessin représentant deux couples de même sexe avec des enfants, avec la légende : « La famille est là où est l'amour. Soutenez les familles LGBT+ ».

Le fait de promouvoir et de défendre les droits humains comme le fait Ioulia Tsvetkova à travers son art est protégé par le droit à la liberté d'expression, inscrit dans la Constitution russe et dans les obligations incombant à la Russie au titre du droit international relatif aux droits humains. Ioulia Tsvetkova ne devrait pas être poursuivie en justice, et encore moins soumise à ces manœuvres de harcèlement, elle devrait être remerciée.

**À la lumière de ce qui précède, je vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour abandonner les poursuites intentées contre Ioulia Tsvetkova, au titre d'infractions pénales et administratives, et de mettre fin à toutes les formes de harcèlement qui lui sont infligées à titre de représailles en raison de ses activités militantes en faveur des droits humains.**

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma haute considération,

## COMPLÉMENT D'INFORMATION

Artiste et metteuse en scène de théâtre, Ioulia Tsvetkova, originaire de Komsomolsk-sur-l'Amour, dans l'Extrême-Orient russe, a été arrêtée arbitrairement le 20 novembre 2019 et placée en résidence surveillée deux jours plus tard, après avoir été inculpée de « production et diffusion de matériaux pornographiques » (Article 242, Paragraphe 3, Point B, du Code pénal russe). Ces accusations absurdes se fondent sur ses dessins du corps féminin, notamment des dessins des organes reproducteurs féminins présentant une image positive, qu'elle a publiés sur les réseaux sociaux dans le cadre de sa campagne d'autonomisation des femmes. Le jour de son arrestation, son appartement a été perquisitionné, ainsi que le club éducatif pour enfants où elle travaillait auparavant. La police a saisi ses appareils électroniques, des documents et des brochures sur les questions de genre. Ioulia Tsvetkova se souvient que durant la perquisition, les policiers ont déclaré qu'elle était « lesbienne, formatrice sexuelle et leader de la propagande ».

Le 11 décembre 2019, elle a été déclarée coupable de « propagande en faveur de relations sexuelles non traditionnelles auprès des mineurs », une infraction administrative au titre de l'article 6.21 du Code des infractions administratives, et condamnée à une amende de 50 000 roubles (environ 730 euros) parce qu'elle gérait deux communautés en ligne sur les thèmes LGBTI, sur le réseau social russe bien connu VKontakte. Ces deux communautés étaient signalées « + de 18 ans », comme l'exige le droit russe, et l'amende qui lui a été infligée au titre de la loi russe contre la « propagande gay » n'a donc aucun fondement (cette « infraction » n'est pertinente que si le matériau de « propagande » cible les personnes mineures).

Le 17 janvier 2020, Ioulia Tsvetkova a informé les médias qu'une nouvelle procédure avait été ouverte à son encontre, au titre du même article du Code des infractions administratives, cette fois-ci pour avoir posté sur les réseaux sociaux son dessin « *La famille est là où est l'amour. Soutenez les familles LGBT+* », qui présentait deux couples de même sexe avec des enfants. Elle avait publié ce dessin en soutien à un couple homosexuel qui avait dû fuir la Russie avec ses enfants adoptés, car les autorités menaçaient de les leur retirer. Le 10 juillet, elle a été reconnue coupable et condamnée à une amende de 75 000 roubles (environ 840 euros).

Le 7 juillet, une troisième procédure administrative a été ouverte contre elle au titre de l'article 6.21 du Code des infractions administratives.

Ioulia Tsvetkova est la cible d'une campagne ouvertement homophobe depuis mars 2019, lorsqu'elle a dû quitter son travail au sein de la jeune compagnie de théâtre amateur Merak, la police ayant ouvert une enquête pour « propagande en faveur de relations sexuelles non traditionnelles auprès des mineurs » liée à sa pièce *Bleu et rose*, qui dénonce le harcèlement et la discrimination. La compagnie de théâtre qu'elle avait fondée en 2018 a été contrainte de cesser ses activités.

**LANGUES À PRIVILÉGER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS** : russe, anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE** : 14 octobre 2020

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER** : Ioulia Tsvetkova (elle)